



Madame Anne-Marie Le
Gloannec

La République fédérale d'Allemagne et l'industrialisation du Tiers monde : discours et politique

In: Revue française de science politique, 33e année, n°5, 1983. pp. 835-846.

Abstract

German policy concerning the industrialization of the Third World falls between two apparently antagonistic but nevertheless complementary poles: on the one hand, as there are no historic links with the Third World, there is a certain lack of interest; on the other hand, West Germany prides itself on its internationalism. This leads to an approach to relations with the South which is both more international and more economic, less selective geographically and less historical than France approach. Germany has to find a position of strength in the emerging international division between industrialized and less developed countries. Resistance and reluctance — material, psychological, economic, and social — threaten the success of the German strategy.

Résumé

La politique allemande vis-à-vis de l'industrialisation du Tiers monde s'inscrit entre deux pôles, apparemment antagonistes mais néanmoins complémentaires: d'un côté, l'absence de liens historiques avec le Tiers monde explique un certain désintérêt alors que, de l'autre, la République fédérale affiche un parti pris internationaliste. D'où peut-être une approche des relations avec le Sud à la fois plus internationale et plus «économiste», moins géographiquement sélective et moins historique que celle de la France: l'Allemagne doit se placer en position de force dans la division internationale qui se dessine entre pays industrialisés et pays moins développés. Il existe toutefois des réticences et des résistances, matérielles et psychologiques, économiques et sociales qui menacent le succès de cette stratégie allemande.

Citer ce document / Cite this document :

Le Gloannec Anne-Marie. La République fédérale d'Allemagne et l'industrialisation du Tiers monde : discours et politique. In: Revue française de science politique, 33e année, n°5, 1983. pp. 835-846.

doi : 10.3406/rfsp.1983.394093

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1983_num_33_5_394093



LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE ET L'INDUSTRIALISATION DU TIERS MONDE : DISCOURS ET POLITIQUE*

ANNE-MARIE LE GLOANNEC

L'ETUDE de la politique allemande vis-à-vis de l'industrialisation du Tiers monde ne peut tout à fait suivre le modèle d'une analyse de la politique française. Les a priori diffèrent, a priori idéologiques, sociaux et politiques. D'une part, on le sait, milieux d'affaires et milieux gouvernementaux n'entretiennent pas les mêmes relations qu'en France ; le rôle de l'Etat, s'il n'est pas vraiment moindre, est autre... D'autre part surtout, la problématique de l'industrialisation du Tiers monde se conçoit dans le cadre d'une division internationale du travail dynamique entre pays industrialisés et pays en développement. La démarche allemande s'inscrit entre deux pôles, apparemment antagonistes mais néanmoins complémentaires : d'un côté, l'absence de liens historiques avec le Tiers monde explique un certain désintérêt alors que, de l'autre, la République fédérale affiche un parti pris internationaliste — le commerce extérieur contribue pour plus du quart à la formation du PNB. D'où peut-être une approche à la fois plus internationale et «économiste», moins géographiquement sélective et moins historique que la France des relations avec le Sud.

* Cet article s'appuie, pour l'essentiel, sur une étude rédigée à la demande du Centre d'études et de prévision du ministère de l'Industrie et parue récemment : Le Gloannec (Anne-Marie), «Transfert de technologie : la stratégie allemande», *Notes et études documentaires*, 4705-4706, 15 février 1983.

Le discours allemand : descriptions et prescriptions

Le discours allemand repose sur un postulat : l'émergence d'une nouvelle division internationale du travail par suite de la modification des structures économiques nationales et mondiales. Outre la transformation des processus de production, deux facteurs, notamment, favorisent la mise en place d'un système productif mondial et d'un marché mondial : la maturation des conditions de croissance dans les pays industrialisés et l'industrialisation du Tiers monde. De plus en plus, des biens destinés au marché mondial sont fabriqués à partir de pays où les facteurs de production sont les plus favorables.

En Allemagne même, la croissance se ralentit : depuis le début des années soixante-dix, on assiste à une dégradation des conditions de production — conséquence de l'augmentation des salaires, de la diminution de la productivité et du profit, de la stagnation des investissements, des réévaluations successives du Deutsche Mark¹... Cette évolution des avantages comparatifs dont est dotée l'économie ouest-allemande incite les entreprises à délocaliser tout ou partie de leurs processus de production les moins rentables pour conserver sur le territoire national ceux qui incorporent une technologie plus avancée, c'est-à-dire les secteurs à forte intensité de capital humain.

Par ailleurs, le marché intérieur se rétrécit, il faut se tourner vers l'exportation. Or, bien souvent, produire pour l'étranger signifie produire à l'étranger, du fait des barrières douanières ou de la nécessité de mieux s'adapter aux conditions locales : par conséquent, la conquête ou la préservation de marchés étrangers exige une délocalisation partielle ou totale de certaines productions jusque-là concentrées sur le territoire national. La politique d'exportation doit se doubler d'une stratégie d'investissements à l'étranger.

Ce diagnostic, partagé par la majorité des économistes et des analystes politiques², rejoint l'analyse des hommes d'affaires. Des enquêtes conduites par l'IFO, l'Institut économique de Munich, sur le comportement des chefs d'entreprise, il s'avère que ceux-ci déplorent la hausse des coûts de production en République fédérale ainsi que la contraction du marché intérieur : il leur paraît nécessaire de produire à l'étranger pour pallier l'une et l'autre déficiences, pour réduire les coûts et s'assurer des marchés, en particulier ceux qui se ferment aux

1. Pour un constat, le lecteur pourra se référer à l'excellente analyse de Bernard Keizer, «Le modèle économique allemand : mythes et réalités», *Notes et études documentaires*, 4549-4550, 31 décembre 1979.

2. Cf., par exemple, Institut für Weltwirtschaft, *Strukturberichterstattung*, Kiel, 1980. *Stellungnahme der Bundesregierung*, Bundesdrucksache 9/762, 26 août 1981.

La RFA et l'industrialisation du Tiers monde

exportations afin qu'une industrie locale puisse s'y développer³. Le but à terme demeure, selon les industriels allemands, le maintien d'une position dominante dans la division internationale du travail: l'Allemagne doit se spécialiser dans la production de biens hauts de gamme⁴.

Dans cette perspective, l'industrialisation du Tiers monde apparaît certes comme un défi qui appelle le progrès technique et l'effort industriel, mais c'est aussi, notamment pour les industriels et économistes, un instrument de la conquête d'une position dominante. Dans la division internationale du travail qui se dessine entre pays industrialisés et pays moins développés, ceux-ci permettent l'avancée technologique de ceux-là, en se spécialisant dans la production de biens à forte intensité de travail ou à forte intensité de capital matériel.

La conséquence logique consiste, selon la formule-clef du gouvernement fédéral et des milieux d'affaires, à vouloir «intégrer» les pays en développement dans le système économique international⁵. Cette formule implique un double objectif: conserver, d'une part, l'ordre économique établi — et le gouvernement n'en conçoit qu'un réaménagement limité qui ne porterait pas fondamentalement atteinte aux règles du libre-échange — et, d'autre part, s'en tenir aux mécanismes existants, c'est-à-dire laisser la libre initiative aux acteurs économiques — dont l'action est qualifiée, dans la terminologie officielle allemande, d'«aide privée» — sans toutefois exclure l'intervention des pouvoirs publics.

Cette vision éminemment libérale d'une restructuration internationale, dont les entreprises seraient les principaux acteurs, ne doit cependant pas cacher les ressorts de la cohérence allemande. Si l'on peut en effet parler de politique industrielle, entendue comme cohérence ex post de l'ensemble des discours et des décisions, c'est que les pouvoirs publics, sans guère croire aux vertus de l'aide ou du dirigisme, sans diriger véritablement, n'en estiment pas moins qu'ils doivent accompagner, voire orienter, la stratégie des entreprises selon les moyens dont ils disposent et les impératifs qui les guident. C'est, aussi, que malgré une récente remise en cause, un formidable

3. Cf. Halbach (Axel), *Industrial redeployment tendencies and opportunities in the Federal Republic of Germany*, Munich, IFO, 1976.

4. L'auteur s'appuie ici sur des entretiens menés avec des chefs d'entreprises.

5. Cf. sur ce point, par exemple, les déclarations gouvernementales relatives à la politique d'aide au développement. Auswärtiges Amt Herausgeber, *Dritte Welt: Dokumentation*, Bonn, diverses années.

Anne-Marie le Gloannec

consensus, établi sur des bases historiques, économiques et sociales, unit la majorité des analystes et des décideurs du monde économique et politique. L'histoire et le passé récent l'expliquent en partie : la tradition de relations commerciales comme succédané à la politique, au 19^e siècle particulièrement ; la nécessité de conjurer les démons de l'autarcie, fourrier, pour les Allemands, du totalitarisme et, partant, l'assimilation du libre-échange au libéralisme et à la pax americana ; le désir, enfin, d'appliquer au monde les recettes du miracle allemand en oubliant bien entendu que les « années de construction » s'inscrivirent sous les auspices de List⁶. Par conséquent, la cohérence s'inscrit d'abord dans les esprits avant de passer dans les faits et point n'est besoin d'un programme-cadre.

La main invisible

En outre, milieux politiques et milieux d'affaires coopèrent étroitement : ceux-ci peuvent influencer ceux-là, de sorte que les décisions gouvernementales sont parfois inspirées, en tout cas souvent appuyées dès l'origine, par les milieux privés. Ainsi, des industriels, des banquiers, et aussi des membres de la Confédération syndicale allemande (Deutsches Gewerkschaftsbund, DGB) siègent à la direction de la Société allemande pour le développement (DEG) ou de la Société Carl-Duisberg, sociétés de droit privé, qui ont pour tâche de mettre en œuvre la politique gouvernementale de coopération avec les pays en développement⁷. Ainsi existe également un groupe de travail, constitué en 1961, qui réunit la Fédération de l'industrie allemande (Bund der deutschen Industrie), la Fédération allemande des chambres de commerce et d'industrie (Deutscher Industrie-und Handelstag), ces deux fédérations se partageant la présidence, l'Union fédérale du commerce de gros et du commerce extérieur (Bundesverband des deutschen Gross-und Aussenhandels), l'Union des banques allemandes (Deutscher Bankenverband) et les cinq associations (Vereine) qui ont pour objet de promouvoir les relations économiques de la RFA avec les cinq continents. Ce groupe travaille en relations étroites avec le ministère de la Coopération économique et s'efforce de faire passer auprès du ministère ses conceptions en matière d'aide au développement, de programmes internationaux d'aide multilatérale, de promo-

6. Friedrich List, économiste allemand, préconisait un protectionnisme temporaire nécessaire aux jeunes nations.

7. Mentionnons également l'existence de la Société allemande de coopération technique (GTZ).

La RFA et l'industrialisation du Tiers monde

tion des investissements, de transfert de technologie et de formations d'experts... Le succès du groupe auprès du ministre dépend des circonstances, en particulier du ministre et des options de celui-ci. Avec un homme tel qu'Erhard Eppler, ministre de la Coopération de 1968 à 1974, peu apprécié des milieux d'affaires en raison de ses orientations idéalistes, le groupe de travail avait moins d'influence qu'auprès de Rainer Offergeld (ministre de la Coalition SPD-FDP, de 1978 à 1982) ou de Jürgen Warnke (ministre dans le premier puis le deuxième gouvernement Kohl), plus pragmatiques.

L'action des pouvoirs publics se situe à trois niveaux.

D'abord, il importe de permettre l'implantation des entreprises allemandes dans le Tiers monde en développant l'infrastructure matérielle (moyens de communication...) et immatérielle (formation de personnel...) des pays récepteurs. Il n'existe pas à proprement parler «une» politique allemande de coopération technique avec le Tiers monde. Celle-ci est plutôt la résultante de l'action gouvernementale dans divers secteurs : promotion de l'innovation des entreprises et incitation au transfert de technologie vers les PED ; développement de la recherche universitaire et de la coopération dans ce domaine avec les PED ; coopération technique au titre de l'aide publique au développement (APD), au sens défini par l'OCDE.

La cause en est, d'une part, qu'un système souple, décentralisé, caractérise l'organisation sociale, économique et administrative de la République fédérale. La recherche, notamment, n'est pas le fait d'un ou de quelques centres, mais d'une variété d'organismes, que ce soient les entreprises, les instituts de recherche et développement comme les instituts de la Fraunhofergesellschaft, les universités, les instituts Max Planck, qui équivalent, peu ou prou, à nos laboratoires du Centre national de la recherche scientifique. La transmission des applications de la recherche et celle du savoir-faire ne sont pas non plus canalisées par un seul organisme⁸ : les entreprises s'en chargent à côté d'institutions de droit privé qui coopèrent plus ou moins étroitement avec les ministères, telle la GTZ, société pour la coopération technique, dont une cellule, le GATE, équivalent du GRET français, s'est spécialisée dans l'élaboration d'une technologie appropriée au Tiers monde. Au demeurant, les ministères dont ressortissent les questions de coopération scientifique et technique sont nombreux, qu'il

8. Klaus Gottstein, (*Brief descriptions of nongovernmental institutions in the Federal Republic of Germany cooperating with developing countries in science and technology*, Starnberg, Max Planck Institut, 1979, 190 p.) recense plus de 400 organismes.

Anne-Marie le Gloannec

s'agisse bien entendu du ministère de la Coopération et de celui de la Recherche et de la Technologie, mais aussi de l'Agriculture, voire des Affaires étrangères pour les affaires culturelles (il existe en Allemagne une distinction très nette entre les activités culturelles et de coopération économique).

D'autre part, les champs d'action ne se sont pas tous développés en même temps : si la politique d'aide technique au titre de l'APD, si l'assistance technique des entreprises allemandes aux pays en développement sont entrées depuis longtemps dans les faits, la coopération scientifique et technique dans le cadre de traités intergouvernementaux ou encore la promotion de transfert de technologie ont été conçues plus récemment. Dans une certaine mesure, la politique des pouvoirs publics apparaît comme le complément et le dépassement nécessaires d'une politique privée d'assistance technique, dont les entreprises allemandes ont depuis longtemps reconnu le bien-fondé.

La coopération technique de la RFA, par des canaux divers (aide à l'innovation des entreprises et transfert de technologie ; recherche et coopération scientifique ; coopération technique au titre de l'APD), vise essentiellement à opérer un transfert matériel et à former des hommes. C'est ce dernier aspect qui est probablement le plus intéressant de la politique allemande d'aide⁹. Si la République fédérale d'Allemagne envoie quatre à cinq fois moins d'experts et de volontaires dans les pays en développement que la France, elle forme deux fois plus d'étudiants et de stagiaires que celle-ci, bien que les dépenses afférant à la formation d'étudiants et de stagiaires soient à peine supérieures à celle de la France. Aux études de longue durée, le gouvernement fédéral préfère, en effet, les stages de courte durée dans des entreprises, qui ont pour but de donner aux étudiants une formation pratique. Les experts et volontaires allemands enseignent également surtout des techniques. On ne saurait trop insister sur l'importance que revêt cette instruction dans la formation d'une « clientèle » acquise à la mentalité, aux méthodes, à l'environnement allemands et qui contribue, à l'étranger, à l'introduction de nouvelles méthodes de travail et de gestion et surtout de nouvelles technologies, à l'adoption des normes allemandes, enfin, au développement de relations d'affaires permanentes avec l'Allemagne¹⁰. Importance d'autant plus grande que la RFA entretient des relations privilégiées avec

9. Pour ces autres aspects, cf. Le Gloannec (A.-M.), « Transfert de technologie : la stratégie allemande », art. cité, p. 29.

10. Documentation de la société Carl-Duisberg.

La RFA et l'industrialisation du Tiers monde

des pays relativement avancés, latino-américains ou asiatiques¹¹ — notamment dans des domaines de coopération tels que la normalisation ou la métrologie, l'aide culturelle... —, bien qu'elle ait, au cours des dernières années, réorienté une partie de son aide vers les PMA et les pays africains.

Ensuite, il s'agit d'engager les entreprises à coopérer avec les Etats du Tiers monde, grâce à une politique d'incitations financières. Ce n'est pas sur les crédits à l'exportation que les pouvoirs publics font porter leurs efforts. En revanche, ils ont estimé nécessaire de faciliter le développement simultané des formes non financières de coopération industrielle et des investissements directs — puisque ceux-ci comme celles-là constituent le moteur principal du transfert de technologie —, par le biais d'un système d'incitations, considéré à juste titre comme l'un des mieux au point des pays de l'OCDE. Deux de ces mesures revêtent un intérêt particulier: d'une part, l'instauration, en 1977, d'une garantie fédérale aux contrats de service et aux contrats de partage de la production, qui sont des formes de coopération non liées à des investissements directs, et, d'autre part, la possibilité de co-financement par l'intermédiaire d'une société de droit privé qui agit de concert avec son seul sociétaire, l'Etat fédéral. La DEG, la Société allemande pour la coopération¹², a pour principale fonction d'apporter un concours financier aux PME qui souhaitent fonder, dans un pays en développement, une société conjointe avec un partenaire public ou privé; parallèlement, la DEG œuvre comme un bureau d'études, conseille les investisseurs, favorise les contacts entre ceux-ci et leurs éventuels partenaires, enfin contrôle les investissements opérés. Cette formule de co-investissement, toutefois, ne semble pas résoudre tous les problèmes financiers des PME puisque celles-ci continuent de citer le manque de surface financière comme cause essentielle de non-investissement à l'étranger¹³. Aussi bien, les PME, tout en contribuant pour une bonne part à l'activité industrielle allemande, sont peu représentées à l'étranger.

Enfin, il s'agit de placer l'économie allemande dans une position de compétitivité et, pour ce faire, de restructurer l'industrie, de promouvoir un *Strukturwandel* en accordant des aides aux entreprises, en favorisant la recherche-développement... de sorte que l'industrie se

11. C'est ainsi que la RFA est le premier fournisseur d'aide technique du Brésil dans le domaine bilatéral.

12. Deutsche Gesellschaft für Entwicklungshilfe, plus brièvement appelée Deutsche Entwicklungsgesellschaft.

13. Cf. Axel Halbach, *Industrial redeployment tendencies...*, *op. cit.*, p. 56.

Anne-Marie le Gloannec

spécialise dans des activités à forte intensité technologique. On n'analysera pas, toutefois, la politique de redéploiement industriel qui échappe au cadre de cette étude.

La conquête des marchés extérieurs

Les entreprises allemandes sont, on l'a dit, les principaux acteurs de la restructuration nationale et internationale. Elles ont leurs propres critères de choix, leurs propres grilles d'analyse, qui les conduisent à s'engager, de façon croissante, dans des opérations industrielles à l'étranger, dans le Tiers monde en particulier. L'ouverture des entreprises allemandes à l'extérieur poursuit une tradition ancienne, qu'il s'agisse de relations commerciales ou encore d'investissements directs ou de portefeuille qui se sont notamment développés entre les deux guerres. Après la seconde guerre mondiale, l'Allemagne devint importatrice nette de capitaux, puisque ses biens à l'étranger lui furent confisqués, puisque le DM était sous-évalué et que, aussi bien, il lui fallait des capitaux pour reconstruire son économie nationale. Ce n'est qu'avec la dégradation des conditions de production en Allemagne et les réévaluations successives du DM dans les années soixante-dix que le flux annuel de capitaux investis à l'étranger s'accrût, passant de trois milliards de DM en 1970 à près de 10 milliards en 1981. La même année, le montant des investissements ouest-allemands à l'étranger s'élevait à près de 84 milliards de DM¹⁴.

La part relative des engagements allemands dans le Tiers monde s'est effritée depuis 1978, passant de 30 %, en 1976 et 1977 (29,4 % en 1970), à 25,5 % en 1981, tandis qu'au contraire s'accroissait l'intérêt pour les pays industrialisés et, plus particulièrement, pour le marché nord-américain. Il est vraisemblable que cette évolution se prolongera tant que demeureront les facteurs qui incitent les entrepreneurs allemands à investir dans les pays industrialisés plutôt que dans les pays en développement : à savoir, la stabilité politique, économique, sociale des pays industrialisés ; leur solvabilité ; l'ampleur du marché nord-américain ; la possibilité d'utiliser des firmes nord-américaines pour pénétrer en Amérique latine ; la supériorité technologique des Etats-Unis, dans certains domaines du moins, que les entreprises allemandes cherchent à exploiter par le biais d'entreprises conjointes germano-américaines. En revanche, même si certains pays en dévelop-

14. D'après les données du ministère de l'Economie, publiées dans le *Bundesanzeiger*, diverses années.

La RFA et l'industrialisation du Tiers monde

pement parviennent à échapper à l'instabilité politique et sociale, bien souvent ils se heurtent à l'absence de moyens financiers.

A la différence des investissements français, les investissements allemands dans le Tiers monde ne sont pas concentrés géographiquement mais plutôt économiquement, c'est-à-dire dans des pays ayant atteint un certain niveau d'industrialisation. Dix pays seulement se partagent les quatre cinquièmes du montant total des investissements allemands, et deux surtout, le Brésil et l'Espagne, la moitié. Les principaux bénéficiaires sont, à deux exceptions près, les nouveaux pays industrialisés qui reçoivent 77 % des investissements allemands dans le Tiers monde : 31 % des investissements allemands dans le Tiers monde vont notamment aux pays en développement d'Europe méridionale et 11 % aux membres de l'OPEP. Des pays à faible niveau de développement (pays à faible revenu), comme l'Égypte ou l'Inde, attirent 11 % des investissements allemands, et les pays les moins avancés 1 % seulement.

L'intérêt que les industriels allemands portent aux pays en voie d'industrialisation s'explique par la spécialisation de l'économie dans des secteurs de pointe, c'est-à-dire dans la fabrication de biens que les entreprises ne peuvent pas vendre ou dont elles ne peuvent transférer la technique qu'à des pays ayant atteint un certain seuil d'industrialisation. En ce sens, la distribution géo-économique des investissements allemands révèle, dans une certaine mesure, l'avantage que détient l'économie allemande. On constate au demeurant que les deux tiers des investissements allemands dans le Tiers monde se concentrent dans quatre branches : l'électrotechnique, la construction mécanique, la construction automobile et la chimie, c'est-à-dire les branches qui ont fait le succès de l'industrie allemande dans le monde.

A l'intérieur de ces branches, c'est généralement la production de bas de gamme que les entreprises allemandes délocalisent vers les pays en développement, pour conserver sur le territoire national des activités de recherche et développement et la production de biens à forte densité technologique. Il est rare, en effet, que les entreprises se lancent, à l'étranger, dans une gamme complète de production. L'entreprise fabrique le plus souvent un ou quelques types de produits dont le degré de sophistication dépend de leur nature et surtout du marché auquel ils sont destinés : un bien destiné au marché mondial est en général plus élaboré qu'un bien produit pour le marché local. Cependant, à mesure que le marché interne se développe, que l'industrialisation et la consommation s'accroissent, les produits fabriqués se déplacent vers le haut de gamme. C'est le cas du Brésil

essentiellement, où l'industrie allemande investit de plus en plus dans des secteurs de haute technologie (électronique, informatique, utilisation de l'énergie solaire...), et c'est dans ce pays que les programmes de recherche menés par des entreprises allemandes, notamment BASF ou Volkswagen, sont les plus poussés (produits chimiques destinés aux cultures tropicales, expérimentation de moteurs à éthanol...).

Hormis les investissements directs, les entreprises allemandes utilisent deux autres canaux pour transférer à l'étranger leur technologie : l'exportation de produits à forte densité technologique, c'est-à-dire de technologie incorporée dans des produits dont la fabrication nécessite d'importantes recherches, et la vente de brevets, licences et savoir-faire, qui diffusent les inventions, procédés de production et recettes d'exploitation¹⁵. Pour ce qui est du premier, les statistiques demeurent très partielles. On relèvera, néanmoins, que la part des dépenses civiles de recherche-développement — qui jouent le plus grand rôle dans le processus d'innovation — dépasse, en pourcentage du PIB, 2 % en RFA contre 1,3 % en France ; or les pays qui ont enregistré, entre 1970 et 1980, la plus forte progression des dépenses civiles de recherche-développement sont également ceux qui ont connu la plus forte croissance des exportations de produits à forte densité technologique. La distribution géographique des exportations allemandes traduit une vocation mondialiste alors que la France privilégie l'Afrique et le Moyen-Orient.

La répartition géographique et la répartition sectorielle des recettes provenant de licences cédées par les entreprises allemandes à des partenaires étrangers coïncident avec celle des investissements directs allemands. Moins de 20 % des recettes proviennent des pays en développement. Le Brésil se taille la part du lion puisque, de 1965 à 1975, il a contribué pour plus de 40 % aux recettes allemandes venant des PED¹⁶. Après le Brésil, le Mexique et l'Espagne sont les principaux acquéreurs de licences allemandes. Le secteur de la transformation des métaux et celui de la chimie assurent à l'Allemagne l'essentiel des recettes. Au demeurant, moins de 1 % des entreprises allemandes réalisent 90 % des recettes globales. C'est dire que la cession de licences est essentiellement le fait de multinationales ; dans cette mesure, le transfert de technologie risque fort d'être limité.

15. On s'appuie, ici et pour le paragraphe qui suit, sur l'excellente analyse de *Conjoncture* (Bulletin économique mensuel de la banque Paribas), « Les échanges technologiques mondiaux », octobre 1982.

16. Après cette date, le pourcentage est tombé à 6 % en 1977, par suite de l'adoption d'une législation qui limitait le droit des entreprises étrangères à percevoir des recettes au titre de cession de licences.

La RFA et l'industrialisation du Tiers monde

Toutefois, dans un certain nombre de cas, la cession de licences ne consiste pas en une opération ponctuelle mais s'accompagne au contraire de prestations de services : ingénierie, planification, formation professionnelle, distribution des produits... C'est sur l'assistance technique, notamment la formation professionnelle, qu'on insistera ici du fait de l'originalité et aussi du caractère quasi systématique de ces formules. Ainsi Hahn et Kolb¹⁷, entreprise de distribution de machines-outils, instruments de mesure... achetés à des sous-traitants, fournit avec ses produits un programme de formation qui comprend l'installation d'écoles itinérantes et le matériel nécessaire (livres, outils...) pour former des mécaniciens. L'entreprise travaille ponctuellement pour la GTZ, la Société pour la coopération technique, société privée qui met en œuvre la politique gouvernementale d'assistance technique.

Réticences et résistances

La stratégie allemande peut-elle réussir ? Certains facteurs pèsent en fait sur l'avenir de l'Allemagne dans le système économique international, et freinent la recherche d'une position dominante. Il existe des réticences et des résistances, matérielles et psychologiques, économiques et sociales. Si un rapport, effectué par l'Institut économique de Berlin, le DIW, pour le compte du ministère de l'Economie¹⁸, assure que l'industrialisation du Tiers monde et la restructuration de l'industrie allemande engendrent à l'échelle nationale une création nette d'emplois, des poches de chômage technique se créent néanmoins dans certains secteurs tels que le cuir, le textile et le vêtement, qui touchait, en 1977, 10 % des travailleurs de ces secteurs. Dans ce contexte s'inscrit, par exemple, la prudente mesure qu'affiche l'Union fédérale de l'industrie du vêtement, peu enthousiaste à l'égard d'une délocalisation de la production, jugée dangereuse. A terme, aucune certitude n'est permise : l'industrialisation du Tiers monde constituera-t-elle une concurrence durable pour les pays industrialisés, grignotant leur part de marchés ? Les industriels allemands se préoccupent de ces dangers potentiels, estimant en particulier qu'il ne faut pas tout transférer aux pays en développement afin de se réserver une

17. Renseignements obtenus par l'auteur au cours d'entretiens.

18. Schumacher (Dieter), *Handel mit Entwicklungsländern und Beschäftigung in der Europäischen Gemeinschaft*, Berlin, Duncker und Humblot, 1981, 84 p. (Deutsches Institut für Weltwirtschaft, Beiträge zur Strukturforschung, Heft 66).

Anne-Marie le Gloannec

technologie élaborée et, partant, la possibilité de survivre. Pétition de principes ?

La gauche allemande, ou plutôt les gauches allemandes, freinent également la division internationale du travail, notamment certains économistes critiques¹⁹ ou encore l'aile radicale du SPD, mais aussi cette « nouvelle gauche » que constituent Verts et Alternatifs et qui se démarque sur deux points de la conception dominante : d'une part, parce qu'ils préconisent un autre type de relations avec le Tiers monde, qui comporterait d'importants transferts, d'autre part parce qu'ils se départissent des a priori de l'internationalisme libéral pour se replier sur l'Allemagne. Contradictions ? Il est d'une certaine façon paradoxal de constater que le blocage du programme nucléaire par la contestation écologiste a contraint les entreprises allemandes à chercher des débouchés... dans le Tiers monde, au Brésil par exemple.

Enfin, dernier point d'interrogation, les industriels allemands peuvent-ils matériellement tenir leur pari ? La RFA a-t-elle les moyens de ses aspirations et peut-elle réellement devenir un pays producteur de haute technologie ? Selon les travaux du CEPII²⁰, n'est-elle pas en ce moment en train de rater le tournant de l'électronique ? Les industriels allemands, qui, depuis l'arrivée d'Helmut Kohl au pouvoir, ont le vent en poupe — bien que la coalition précédente ne les ait pas vraiment défavorisés —, se montrent plus optimistes, prêts à profiter de la crise pour rationaliser la production et aller de l'avant... Cela saurait-il suffire ?

19. Cf. Fröbel (Folker), Heinrichs (Jürgen), Kreye (Otto), *Die neue internationale Arbeitsteilung*, Reinbek bei Hamburg, Rowohlt Verlag, 1977, 653 p.

20. Mautort (Laurent de), « La désindustrialisation au cœur du modèle allemand », *Economie prospective internationale*, Paris, La Documentation française, octobre 1981, 103 p.